

Trois entités réunies à Bluebox

La FAE, la FONGIT et l'OPI : Une complémentarité synonyme de synergies

La FAE, la FONGIT et l'OPI ont décidé de fédérer leurs forces pour améliorer encore la qualité des prestations à l'ensemble des secteurs de l'économie genevoise et favoriser l'émergence de technologies propres, les cleantech. L'inauguration a eu lieu le 3 septembre 2012 dans l'immeuble Bluebox avec la présence de la Conseillère fédérale Mme Leuthard, du Conseiller d'Etat M. Hunger, du Maire de Plan-les-Ouates M. Durand ainsi que de nombreux responsables économiques du canton.

Dans un climat économique instable où il nous faut affronter une situation caractérisée par des cycles de plus en plus courts et d'une amplitude de plus en plus forte, il est plus que jamais nécessaire que le tissu économique genevois reste compétitif, innovant et diversifié.

Ce rapprochement, qui se matérialise aujourd'hui par le regroupement de ces trois entités en un même lieu, permettra non seulement une mise en commun de leurs ressources, mais simplifiera également la vie des entreprises au bénéfice ou en recherche de nos prestations (promotion, incubation et financement) puisqu'elles trouveront en un même lieu toute une palette de prestations proposées jusqu'alors de façon disséminées.

Les startups pourront aussi bénéficier d'espaces dans lesquels elles feront croître leurs projets et rencontrer d'autres acteurs utiles à leur démarche.

Les synergies ainsi induites doivent permettre d'améliorer encore la qualité des prestations fournies à l'ensemble des secteurs économiques, que ce soit l'industrie, le commerce de détail, la construction.

Parallèlement, conscient de la nécessité de concilier prise en compte de l'environnement et création de valeur dans « l'économie verte », le Conseil d'Etat genevois a souhaité créer les conditions nécessaires à l'émergence d'activités cleantech. Partant du constat que Genève dispose d'atouts réels en la matière (main d'œuvre hautement qualifiée et innovante, réseau académique de qualité, tissu d'entreprises et d'institutions performant, ...), nos autorités souhaitent voir notre canton se profiler comme un pôle d'excellence dans le domaine des technologies propres et des énergies renouvelables.

C'est dans cet objectif que la FAE, la FONGIT et l'OPI unissent leurs efforts pour offrir un ensemble de prestations complémentaires aux entrepreneurs, startups et entreprises existantes, afin de les accompagner dans le développement de leurs projets et leur permettre d'accéder aux formidables opportunités que représente ce marché en plein développement que sont les cleantech.

La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) est une fondation de droit public au service des entreprises de la République et canton de Genève. Elle est active sur plusieurs fronts, notamment dans les domaines de l'accès aux financements, le renforcement des fonds propres avec des prises de participation au capital, l'optimisation de la trésorerie et la contribution au financement de mandats d'évaluation, d'accompagnement ou d'audit. Création ou transmission d'entreprises, croissance à gérer, investissement à long terme, renforcement de trésorerie, innovation. La FAE est aux côtés des entreprises genevoises pour leur apporter des solutions de financement sur mesure et subsidiaires aux sources de financement traditionnelles, jusqu'à CHF 4'000'000 par entreprise.

La Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) est un incubateur d'entreprises ayant pour but de favoriser l'innovation dans l'économie genevoise. Reconnue d'utilité publique, cette fondation de droit privé, soutenue par l'Etat de Genève, assume sa mission essentiellement dans les domaines de la mécatronique, de l'instrumentation médicale, des technologies de l'information et des télécommunications. Elle a pour tâches principales d'évaluer l'importance et la qualité des innovations technologiques proposées, d'évaluer la faisabilité technologique et économique des projets, de déterminer leur potentiel d'accessibilité au marché des projets ainsi que leur apport au développement durable de la collectivité genevoise. Elle peut également effectuer de l'accompagnement stratégique, proposer l'accès à un réseau d'experts, mettre à disposition des locaux et cofinancer des projets.

L'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) est une fondation de droit privé née d'une volonté du gouvernement genevois de soutenir son industrie. Avec le temps, l'OPI a évolué. La fondation a notamment acquis une dimension lémanique en étant co-financée par le canton de Vaud. Depuis 2003, l'OPI est également mandaté par la Conférence des Départements de l'Economie Publique de Suisse Occidentale (CDEP-SO), ce qui lui confère un caractère romand.

Comptant quelque 220 entreprises affiliées, l'OPI appuie activement leurs efforts de commercialisation nationale et internationale, soutient leur développement, met en relation d'affaires, assure une veille technologique et crée des liens entre l'industrie, les centres de recherche, les universités et les hautes écoles. L'OPI administre également les deux clusters Alp ICT et BioAlps, et assure le secrétariat général de la LAKE GENEVA REGION, un organisme de promotion des atouts de la région lémanique.

Edito

Chers Membres de l'Aziplo,

Nous voici tout juste sortis de la votation sur la constituante, de l'étude du Conseil d'Etat sur une fiscalité avec un taux unique d'imposition quelque soit la société, d'une étude sur la péréquation financière des communes.

Sans compter que suite à la Journée des Entreprises, il faut ajouter l'agrandissement de Vacheron Constantin, le développement des projets Skylab, Corner21, la construction éventuelle d'un hôtel, la finalisation du projet des Cherpines, et évidemment, l'implantation du tram dans la zone.

Il va sans dire que les années futures, qui se profilent s'annoncent mouvementées pour notre zone, c'est pour quoi vous pouvez compter sur votre comité pour défendre nos intérêts.



*Patrick Schwab
Président de l'Aziplo*

Comité Aziplo

Président :	Patrick SCHWAB
1^{er} Vice-Président :	Patrice SAXOD
2^e Vice-Président :	Yves-Marie TRONO
Secrétaire :	Nathalie DURIAUX
Trésorier :	Jean-Pierre COTS
Info Aziplo :	André REYMOND
Membres :	Roland LAUK, Daniel ROCHAT, Fausto TARTAGLIONE

Le tram de St-Julien

La présentation de cette future ligne de tram à la Journée des Entreprises 2012 a été très intéressante et les responsables de ce projet l'ont évoquée dans tous ses détails.

Cette nouvelle ligne de tram est prévue par une extension de la ligne 15 actuelle qui rejoindra la gare de St-Julien en passant par les Palettes, l'avenue Curé-Baud, puis la Ziplo par la route de Base avec une boucle prévue pour passer dans la future zone des Cherpines.

Ensuite elle revient en direction de la route de la Galaise, une partie de la route du Tourbillon, franchit l'autoroute sur un nouveau pont, longe le chemin des Mattines et ensuite traverse le village de Perly, passe la frontière pour terminer à la gare de St-Julien.

Une bonne partie de son tracé est prévue en site propre à double voie et le passage dans la Ziplo côté Jura permet de ne pas couper le trafic de la zone. C'est bien vu.

Cependant, pour finaliser ce tracé, de nombreux obstacles devront être surmontés. J'en citerais juste quelques-uns : opposition des riverains en villas au début de la route de Base

à qui l'on doit prendre un bout de terrain; passage du rond-point situé route de Base/Galaisie (en cas de signalisation pour le tram, aux heures de pointes, bouchons assurés dans ce secteur sur 3 routes) ; la traversée de Perly et la construction d'une nouvelle desserte pour le trafic évitant ainsi la mixité tram-voitures sur cet axe déjà saturé.

Le planning général et les étapes clés:

- Début des études d'avant-projet : automne 2012.
- Dépôt du dossier auprès de l'OFT et enquêtes publiques : 1er trimestre 2014.
- Début de la procédure d'approbation : avril 2014.
- Rendu de la décision d'approbation : septembre 2015.
- Début des travaux : automne 2015.
- Mise en service du tramway : fin 2018.



Rond point délicat pour rejoindre la route de la Galaise avec le tram qui vient des Cherpines. Ci-dessous: arrêt prévu au chemin du Tourbillon.



Zipléchos

Parcelle Champ-Joly

Au sujet de la parcelle de Champ-Joly (aussi appelée Jelmoli ou Crédit Suisse) d'une surface de 28'428 m² au total, trois contrats de bail temporaires ont été autorisés.

- Parking provisoire pour Vacheron Constantin
- Parking de chantier pour le Projet Corner21
- Les agriculteurs déjà en place.

Pour les deux premiers, il s'agit de parkings provisoires pendant la durée des travaux d'une surface d'environ 17'707 m².

La mise à disposition de la surface de 10'721 m² en vue d'un usage agricole biologique par le Syndicat Uniterre fait l'objet d'une convention stipulant que cette mise à disposition par le propriétaire de la parcelle est à titre précaire et à bien plaisir, avec l'engagement d'évacuer les lieux de tout bien et de toute surface dès la délivrance d'une autorisation de construire.



Aménagement du parking provisoire Vacheron Constantin

Les pelles mécaniques sont entrées en action sur la parcelle Champ-Joly pour préparer le terrain afin de recevoir les employés de Vacheron suite à la suppression du parking actuel dicté par les futurs travaux. Ce parking provisoire sera aussi utilisé pour les installations de chantier et en partie pour les ouvriers du chantier.



Le trafic des camions

Les gros travaux de génie civil qui vont prochainement démarrer en 2013 vont générer un fort trafic de camions en plus des mouvements journaliers : 40'000 m³ de terre à évacuer chez Vacheron Constantin dès janvier, 40'000 m³ chez Skylab dès février (Piscine) et le gros paquet de 240'000 m³ pour Corner21 qui est en stand-by jusqu'en février. Pour déplacer toute cette masse il est prévu une moyenne de 150 voyages par jour – soit un camion toutes les 3 minutes – qui seront nécessaires pour transporter les tonnes de terre extraites dans la zone jusqu'aux emplacements prévus dans le canton et en France

voisine. Un plan de circulation est à l'étude entre Mobilidée et les entreprises de génie civil concernées. Il est question d'un horaire et d'un itinéraire précis afin d'entraver le moins possible la circulation des usagers de la Ziplo. Il n'y a pas que des voitures qui circulent, il y a aussi les poids lourds des entreprises de la Ziplo et les bus des TPG.

Rolex

Pour son usine de Plan-les-Ouates, Rolex a mis à l'enquête courant octobre une demande de construire pour la sécurisation du périmètre extérieur de l'usine qui consistera à l'élévation d'un mur de protection.

Corner21 pour bientôt

Lors de la Journée des Entreprises, les promoteurs de Corner21 nous ont donné quelques informations intéressantes. Le projet initial a connu quelques modifications mais demeure un immeuble novateur conçu et pensé pour les industriels et les artisans, sans équivalent. Il offrira une grande liberté d'aménagements et d'évolution avec sa segmentation en modules et à ses généreuses surfaces utiles.



Premiers coups de pelle mécanique sur le chantier Corner21.

Corner21 propose 55'000 m² divisibles dès 1'000 m² destinés à la location, se répartissant comme suit :

- 26'500 m² de stockage.
- 17'500 m² de surfaces artisanales et industrielles.
- 12'800 m² de surfaces administratives.
- 380 places de parking.

Les promoteurs ont prévu de livrer l'immeuble en 2015.

Corner21 est implanté dans une zone contrôlée par la FTI (Fondation pour les terrains industriels de Genève). La FTI a pour vocation de préserver les sites et les terrains destinés à l'industrie et à l'artisanat. Au sein de Corner21, l'activité des acquéreurs devra donc être conforme aux conditions-cadres de la FTI, à savoir un profil industriel ou artisanal. Les surfaces administratives sont ouvertes à toutes les entreprises pouvant attester d'un lien avec une activité de production. Plus de renseignements au 022 707 46 00.

Projet d'hôtel

Intégré au bâtiment de Corner21, côté route de St-Julien, le projet d'un hôtel de bon standing *** plus est prévu pour permettre de répondre à une demande qui va se concrétiser vers 2016 dans une zone dynamique qui comptera plus de 12'000 employés. Une étude de marché a décelé

un très fort intérêt des entreprises rencontrées et l'opportunité d'offrir un fitness, un restaurant de qualité. Cet hôtel se positionne idéalement pour un véritable pôle d'animation (séminaires, cours). Sa proximité dans la Ziplo devrait permettre de s'y rendre à pied.

Les vélos électriques de l'Aziplo

Cette année, dans le but de promouvoir ce type de mobilité et de faciliter son accès et son utilisation, l'Aziplo a financé une flotte de 6 vélos électriques. Ceux-ci ont été remis à la Centrale Mobilité qui en assure la gestion.

Le vélo électrique est une alternative (rapide, simple d'utilisation et sans effort) à la voiture et aux transports en commun pour divers types de trajets. Que ce soit pour les déplacements privés (RDV, courses, etc.), professionnels (trajet d'un



Un des six vélos électriques de l'Aziplo munis de son autocollant.

site de l'entreprise à un autre) ou pendulaires (jusqu'à 15 km de distance entre le domicile et le travail), la pratique du vélo électrique permet de diminuer en partie les coûts de transport (en comparaison avec la location de véhicule professionnel) et la durée des trajets.

Si vous êtes intéressé par l'essai ou la location de ces vélos, il vous suffit de contacter la Centrale par téléphone (+41 800 25 26 27, appel gratuit) ou par email à :

(info@centralemobilité.ch).

La Centrale Mobilité est installée sur le parking SI, route de Base est à votre service du lundi au vendredi, de 6h à 20 heures et reste à votre disposition pour vous faciliter l'utilisation des vélos électriques ainsi que pour répondre à toutes vos questions.

Le projet Skylab

Skylab sera l'image de la construction durable à Genève. Issu d'un concours organisé par la FTI et la commune de Plan-les-Ouates afin de revaloriser un terrain dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPL0), le cabinet d'architecte Bassicarella a développé un bâtiment de plus de 26'700 m² d'activités mixtes, biotechnologiques, étatiques et commerçantes. Le bâtiment, à la façade minérale alliant préfabriqués de béton revalorisés et acier/verre, intégrera les plus récentes conceptions technologiques dans l'élaboration de surfaces

d'activités. Le comité de l'Aziplo, à force de ténacité, a fait admettre l'intégration d'un parking public de 120 places dans Skylab.

Bâtiment de six étages de locaux d'activités adaptables à tous les besoins, Skylab se profile autour d'une rue centrale qui fournira un environnement lumineux et interactif.

L'ouvrage bénéficie d'un emplacement stratégique dans un quartier commercial en développement constant et de renommée mondiale spécialisée dans les industries de pointe. Située à Plan-les-Ouates, à 15 minutes de l'aéroport international de Genève et du centre ville, il offre également un large éventail de moyens de transports actuels et futurs.

Tous les parkings sont complets

Il faut se rendre à l'évidence que le parcage dans la Ziplo devient préoccupant, tant pour les usagers que pour les visiteurs. Les zones blanches deviennent petit à petit des zones bleues limitées. De plus, de nouvelles entreprises ont choisi la Ziplo pour s'y installer et toutes n'ont pas le nombre de places adéquat pour leurs personnels. Il reste les transports publics et le covoiturage pour diminuer le trafic des travailleurs de la zone.

Texte et photos André Reymond



Le Parking des Cherpines, tous les jours complets.



Le parking sauvage «des Maraichers», parallèle à la route de Base, va bientôt disparaître.



Le parking hors case est risqué, surtout près d'un virage !

PHOTO PROJET SKYLAB



IEM Ingénierie Electronique et Monétique

IEM est une entreprise industrielle basée à Plan-les-Ouates (GE) qui est active depuis plus de 20 ans. Au départ elle a été fondée par des ingénieurs issus de Sedeco. IEM déploie son savoir faire dans le développement, la production et la commercialisation d'automates dans le domaine du stationnement en voirie ainsi que dans la billetterie pour transports publics.

Historique

Les premiers succès d'IEM ont été la conception et la production d'automates à journaux puis de parcmètres vendus, tout deux à plus de 10'000 exemplaires. En 1998, IEM est entré dans le domaine de la billetterie pour les transports publics. Depuis, IEM a équipé plusieurs villes en Suisse romande et au Tessin. En 2006, IEM a développé un système billettique complet comportant plusieurs technologies de pointe pour la région de Montreux. Depuis 2005, IEM développe un horodateur pour le marché Européen. Afin de commercialiser le produit, IEM a ouvert une succursale en France (IEM sarl à Archamps) et un réseau de partenaires européens est en construction dans différents pays.

Parallèlement à l'élaboration et la production d'automates, les moyens de paiement et en particulier les cartes à puce sont aussi un domaine d'expertise chez IEM. Plusieurs équipements ou systèmes complets ont été développés autour de la carte à puce tels que des porte-monnaie électroniques privatifs ou bancaires (tels que CASH pour la Suisse, MONEO

pour la France ou PROTON pour la Belgique), des applications d'abonnement dans le domaine des transports avec les technologies sans contact (Mifare, Calypso) ou encore dans le domaine des cartes de crédit. Pour la petite histoire, il est intéressant de savoir que c'est IEM qui a conçu et fabriqué à Plan-les-Ouates les anciens distributeurs TPG ainsi que la *carte@bonus*. Ce sont ces appareils qui se trouvent actuellement encore à certains arrêts, en complément des nouveaux distributeurs qui rendent la monnaie mais ne prennent pas la *carte@bonus*.

Malheureusement, pour équiper son réseau avec des nouveaux distributeurs qui rendent la monnaie et lisent les cartes de crédits et paiements directs, les TPG ne sont tournés vers un fabricant allemand mais qui n'a pas la licence *carte@bonus*.

On peut signaler que les TL et les VMCV de Montreux et environs qui ont acquis des nouveaux distributeurs qui rendent la monnaie, acceptent la *carte@bonus* et les cartes à prépaiement, ont fait confiance à IEM.

Toutefois IEM a bon espoir de renouer avec les TPG car un module IEM qui lit la *carte@bonus* va être installé en 2013 par le constructeur allemand dans les nouveaux distributeurs en usage sur le réseau TPG qui accepteront enfin cette fameuse *carte@bonus* si cher aux usagers genevois.

Innovation

« L'innovation nous permet de développer et d'élargir continuellement nos compétences, de manière à proposer les meilleurs produits à nos clients, tout en nous démarquant de nos concurrents. Nous devons notre succès à des innovations répondant aux besoins du marché. »

Technologie

La technologie reste la raison d'être d'IEM. Avec son département de recherche et développement IEM offre une gamme de services qui permet de concevoir des systèmes complets et complexes en adéquation avec le marché.

Développement durable

Depuis toujours, IEM s'inscrit dans une démarche de qualité pour vous proposer le meilleur produit au meilleur prix. De part les choix des matériaux, des modes d'alimentations et des technologies de nos différents produits, IEM veut faire bénéficier ces clients d'une réduction des charges de fonctionnement et d'économies d'énergie, pour le respect de l'environnement.

Contact

IEM SA
Ch. du Champ-des-Filles 19
1228 Plan-les-Ouates
Tel.: +41 22 880 07 10
Mai: : mail@iemsa.ch



Les horodateurs qui ont été installés dans le parking de la place des Aviateurs, à Plan-les-Ouates, ont été commandés à IEM.



SICLI:

Nouvel arrivant dans la ZIPLO

En toute fin d'année dernière SICLI a rejoint les entreprises de la zone tournant ainsi une page de son histoire après la vente de son usine historique des Acacias à l'Etat de Genève. Mieux adaptés pour servir ses clients, ses entrepôts sont maintenant situés à Vernier et les bureaux de son siège social à la route de la Galaise 2.

Bénéficiez de conditions privilégiées réservées aux employés des entreprises de la Ziplo en faisant référence à ce numéro 6 d'Info-Aziplo auprès de nos services commerciaux : info@sicli.ch

La direction

Vous n'êtes pas encore membre AZIPLO?

N'hésitez pas à nous rejoindre...

Inscrivez-vous dès aujourd'hui: bulletin sur internet www.aziplo.ch ou en envoyant votre inscription au secrétariat.

Cotisation annuelle:	Entreprise de	0 à 5 employés	100 CHF
	6 à 20 employés	200 CHF	
	21 à 50 employés	300 CHF	
	51 à 100 employés	500 CHF	
	101 à 200 employés	1'000 CHF	
	Au delà de 200 employés	2'000 CHF	